

Nous vous invitons à nous transmettre ce formulaire dûment rempli en le déposant directement dans votre dossier d'aide financière aux études. Vous trouverez la procédure de dépôt en consultant notre site Web.

Section 3 – Évaluation de l'incapacité et des obstacles (suite)

B – Poursuite des études à temps plein

Répondez aux questions suivantes en considérant les définitions d'une incapacité significative et d'une incapacité persistante données plus haut.

Pouvez-vous confirmer que, malgré les moyens utilisés pour la pallier, la déficience dont est atteinte cette personne entraîne des incapacités significatives et persistantes et qui créent des obstacles dans la poursuite de ses études à temps plein :

1. Pendant l'année scolaire 2026-2027? ☐ Oui ☐ Non
2. Pour toute la durée de ses études? ☐ Oui ☐ Non / À réévaluer

Détails concernant les obstacles liés à la poursuite des études :

Indiquez la date où ces incapacités ont débuté (obligatoire) :

Date		
A	M	J

Identité de la ou du médecin ou de la professionnelle ou du professionnel

Nom

Numéro du permis d'exercice

Age Group	Number of People
18-24	950
25-34	650
35-44	600
45-54	550
55-64	500

Prénom

Numéro de téléphone

Ind. rég.

Numéro de télécopieur

Ind. rég.

Profession :

Adresse du cabinet :

Signature de la ou du médecin ou de la professionnelle ou du professionnel qui a rempli la section 3.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont complets et exacts et que l'état de la personne est tel que je l'ai constaté au moment de mon examen clinique.

Signature **X**

Date

A M J

Section 4 – Autorisation de la personne aux études

Par la présente, j'autorise la ou le médecin ou la professionnelle ou le professionnel de la santé à fournir au ministère de l'Enseignement supérieur toute information concernant mon état de santé physique ou mentale actuel ou antérieur.

Signature **X**

Date

A M J

Les signatures électroniques ne sont pas acceptées

Section 5 – Protection des renseignements personnels

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que l'Aide financière aux études recueille vos renseignements personnels pour traiter votre demande. Sans ces renseignements, celle-ci ne pourra être analysée et vous ne pourrez obtenir le soutien financier auquel vous avez droit. Vous pouvez modifier vos renseignements personnels directement dans votre dossier ou en nous contactant aux coordonnées inscrites sur ce formulaire.